

## Quatre nouveaux parkings souterrains au sein de la Ville de Bruxelles

**Le Collège échevinal de la ville de Bruxelles a donné jeudi son feu vert concernant la proposition de l'échevine de la Mobilité et des Travaux publics, Els Ampe (Open Vld) de créer quatre nouveaux parkings souterrains et d'agrandir le parking Sablon-Poelaert.**

À l'occasion du plan de circulation qui sera présenté en novembre par le Collège échevinal de la ville de Bruxelles, l'échevine Els Ampe a présenté les plans d'implantation des parkings qui seront créés. Puisque la zone piétonne aux alentours de la Grand-Place sera doublée, il est essentiel que le centre-ville reste accessible aux riverains ainsi qu'aux visiteurs.

Il y aura quatre nouveaux parkings souterrains : Place du Nouveau Marché aux Grains, Place du Jeu de Balle, Place de l'Yser et Place Rouppe. A côté du parking Poelaert nous créons par extension le parking Sablon-Marolles. « Puisque les parkings seront souterrains, il y aura de l'espace pour de nouvelles places bruxelloise, » dit Els Ampe. « Par ailleurs, les automobilistes ne perdront plus de temps à chercher une place de parking et ils auront un endroit où laisser leur voiture en toute sécurité. »

Les parkings comprendront différents types de places de parkings. Ainsi, les véhicules utilitaires, les deux-roues et les véhicules pour personnes à mobilité réduite auront des places dédiées et il sera possible de réserver des box privés. Un système de guidage vers les parkings, développé en collaboration avec la Région bruxelloise, permettra aux conducteurs de trouver encore plus facilement une place de parking.

Le secteur privé sera chargé de la construction et de l'exploitation des parkings. Le réaménagement des places sous lesquelles se trouveront les parkings sera également financé par le secteur privé. Au total, la ville de Bruxelles tirera environ 580.000 euros de revenus par an grâce aux quatre parkings (au travers de taxes de parking existantes et du précompte immobilier).

Les prix des parkings seront plafonnés. Celui ou celle qui voudra bénéficier d'une place de parking payera 5 euros pour une demie journée pendant les weekends, les jours fériés et les vacances scolaires et 10 euros par jour pendant les weekends, les jours fériés et les vacances scolaires. Le prix pour un jour ouvrable est librement définissable. En ce qui concerne le nombre de places de parking, les sociétés de parking privées feront des propositions.

Au printemps 2015, les exploitants privés des parkings seront désignés.

D'autres villes ont déjà montré le bon exemple. À Bordeaux, par exemple, une zone fermée aux voitures a été créée ainsi que la création de plus de 1.000 places de parkings souterrain supplémentaires. Les parkings publics sont pour l'instant remplis aux moments de grande affluence (pendant les Plaisirs d'Hiver ou les weekends), ce qui provoque des nuisances dans les quartiers bruxellois. En choisissant pour des nouveaux parkings souterrains, la ville de Bruxelles espère diminuer ce trafic pendant ces moments de grande affluence.

**Communiqué de presse [Els Ampe \(Open Vld\)](#)**

**Pour plus d'informations:**

Deborah Schollaert

Porte-parole

Cabinet Els Ampe – Echevine de la Mobilité, des Travaux publics et du Parc automobile

02/279 50 72 – 0476/21 39 60

[Deborah.schollaert@brucity.be](mailto:Deborah.schollaert@brucity.be)